

Nivoplan G

**Ragréage mural polyvalent
intérieur et extérieur**

Épaisseur de 2 à 15 mm



DOMAINE D'APPLICATION

- Ragréage de murs intérieurs ou extérieurs sur béton et enduit de ciment.
- Rattrapage de planéité de murs intérieurs ou extérieurs.
- Remise à niveau de parois et fond de bassin avant pose de carrelage (utiliser **Nivoplan G** adjuvanté de **Planicrete Latex**).

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Prêt à gâcher.
- Polyvalent.
- Application simple et rapide.
- Finition soignée.
- Couleur gris clair.

MODE D'EMPLOI

Préparation du support

- Les supports doivent être propres, sains, solides et exempts de toute substance pouvant nuire à l'adhérence (laitance, peinture, huile de décoffrage,...).
- Humidifier abondamment quelques heures avant l'application (il ne doit pas subsister de film d'eau en surface au moment de l'application).

Préparation de la gâchée

- Dans un récipient contenant environ 5,5 l d'eau propre, verser un sac de 25 kg de **Nivoplan G** en agitant, de préférence avec un malaxeur électrique, jusqu'à complète homogénéité. Laisser reposer 2 à 3 minutes puis remalaxer. Le mélange est alors prêt à l'utilisation.
- **Nivoplan G** peut également être mélangé avec une pompe à mortier.
- Le délai d'utilisation de la gâchée est d'environ 2 h à + 20°C.

Application

- Appliquer le mélange à la truelle, à la lisseuse ou par projection, en une ou plusieurs passes successives espacées de moins de 24 heures.
- La deuxième passe peut être appliquée dès durcissement de la première.
- L'épaisseur totale du ragréage ne doit pas excéder 10 mm en parties courantes et 15 mm pour des rebouchages localisés.
- Pour le ragréage de façades en béton ou de bassins, pour les ragréages en faible épaisseur, afin d'éviter le risque de grillage, par temps chaud et/ou sur support absorbant, les performances de **Nivoplan G** peuvent être sensiblement améliorées par un gâchage avec **Planicrete Latex**. L'utilisation d'une résine latex permet de limiter les risques de grillage et d'augmenter l'adhérence, l'imperméabilité et les résistances mécaniques de l'enduit. Gâcher également avec **Planicrete Latex** si **Nivoplan G** doit être revêtu d'un carrelage (épaisseur minimale du ragréage de 3 mm).

Finition

- Dès raidissement, la finition peut être effectuée avec une taloche éponge ou polystyrène.

Recouvrement

- Après séchage (7 jours minimum à + 20°C) **Nivoplan G** peut être recouvert par des enduits minéraux décoratifs, des enduits de peintre, peintures, enduits plastiques épais, carrelage...

Précautions d'emploi

Température d'application : de + 5°C à + 30°C.

- Par temps froid

- Vérifier que le support n'est pas gelé et protéger le

DONNÉES TECHNIQUES (valeurs types)

CARACTÉRISTIQUES DE LA POUDRE

Masse volumique apparente (kg/m³) : 1400

Extrait sec : 100 %

CARACTÉRISTIQUES DE LA GÂCHÉE

Taux de gâchage : 22 % à 24 %

Masse volumique de la gâchée (kg/m³) : 1900 à 2200

pH : environ 12

Délai d'utilisation : 2 à 3 heures

Température d'application : + 5°C à + 30°C

Épaisseur d'application (mm) : de 2 à 15

CARACTÉRISTIQUES MÉCANIQUES (selon EN 196-1)

Résistance à la compression à 28 jours (N/mm²) : 20

Résistance à la flexion à 28 jours (N/mm²) : 5

produit du gel durant les 24 heures suivant l'application.

- Gâcher avec de l'eau tempérée.
- Stocker les produits à l'abri du froid et de l'humidité.

- Par temps chaud et/ou fort vent

- Stocker **Nivoplan G** dans un endroit frais.
- Humidifier plusieurs fois le support.
- Gâcher **Nivoplan G** avec de l'eau froide.
- Après application, les surfaces seront protégées pendant la prise et le durcissement. Afin d'éviter une évaporation trop rapide qui pourrait provoquer des fissures superficielles dues au retrait plastique, pulvériser régulièrement de l'eau durant les premiers jours ou appliquer un produit de cure compatible avec les revêtements prévus.

CONSOMMATION

Environ 1,6 kg/m²/mm d'épaisseur.

CONDITIONNEMENT

Sac de 25 kg.

STOCKAGE

12 mois en emballage d'origine à l'abri de l'humidité, à compter de la date de fabrication portée sur l'emballage. Ce produit est conforme aux exigences du règlement 1907/2006/CE (REACH), annexe XVII, chapitre 47.

INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ POUR LA PRÉPARATION ET LA MISE EN ŒUVRE

Nivoplan G contient du ciment qui, en contact avec la sueur ou autres fluides

corporels, provoque une réaction alcaline irritante et des manifestations allergiques chez les sujets prédisposés. Le produit peut provoquer des dommages oculaires. Il est recommandé de porter des gants, des lunettes de protection et d'observer les précautions habituelles liées à la manipulation des produits chimiques. En cas de contact avec les yeux et la peau, laver immédiatement et abondamment à l'eau puis consulter un médecin. Pour toute information concernant l'utilisation correcte du produit, il est recommandé de consulter la dernière version de la Fiche des Données de Sécurité.

PRODUIT RÉSERVÉ À UN USAGE PROFESSIONNEL

N.B. : Les informations et prescriptions de ce document résultent de notre expérience. Les données techniques correspondent à des valeurs d'essais en laboratoire. Vérifier avant utilisation si le produit est bien adapté à l'emploi prévu dans le cadre des normes en vigueur. Ce produit est garanti conformément à ses spécifications, toute modification ultérieure ne saurait nous être opposée. Les indications données dans cette fiche technique ont une portée internationale. En conséquence, il y a lieu de vérifier avant chaque application que les travaux prévus rentrent dans le cadre des règles et des normes en vigueur, dans le pays concerné. Nous nous réservons le droit de modifier notre documentation technique. Il y a donc lieu de vérifier que le présent document correspond à notre dernière édition.

Nivoplan G

Toutes les références relatives
à ce produit sont disponibles
sur demande et sur le site
www.mapei.fr ou www.mapei.com

La reproduction intégrale ou partielle des textes, des photos et illustrations de ce document, faite sans l'autorisation de Mapei, est illicite et constitue une contrefaçon

DANGEREUX - Respecter les précautions d'emploi.



CONSTRUIRE L'AVENIR

1156-12-2015